

UNIS POUR L'AVENIR ET FIERES DE L'ÊTRE



SEMB
SAQ

FESP

LE PIONNIER

JOURNAL PUBLIÉ PAR LE SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ-CSN - Vol. 41 N° 2 - NOVEMBRE 2006

É L E C T I O N S A U T O M N E 2 0 0 6

SECRETARIAT GÉNÉRAL



Sylvain FAUBERT



Daniel PLANTE

VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DE LA VIE SYNDICALE, DE LA MOBILISATION ET DE L'INFORMATION



Jonathan BÉRUBÉ



Katia LELIÈVRE

VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DES GRIEFS ET DES RELATIONS DE TRAVAIL POUR LES MAGASINS



Joël BEAULIEU



Simon Mathieu MALENFANT

VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DES GRIEFS ET DES RELATIONS DE TRAVAIL POUR LES BUREAUX



Gina PROULX

ÉLUE PAR
ACCLAMATION

VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DES ASSURANCES, PRÉVENTION, RÉPARATION ET RÉGIME DE RETRAITE



Benoit MALENFANT

ÉLU PAR
ACCLAMATION

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES (3 POSTES)



France FORTIN

ÉLUE PAR
ACCLAMATION

Mot du président d'élection



Montréal, le 15 novembre 2006

Bonjour à toutes et à tous,

Jusqu'à maintenant, les élections se déroulent selon le calendrier modifié. D'ailleurs, nous venons tout juste de franchir une étape importante du calendrier des élections.

Par la publication de cette édition spéciale du journal « Le Pionnier », le comité des élections fait connaître le nom des personnes candidates aux élections du comité exécutif, suite à l'adoption des nouveaux statuts et règlements de votre syndicat.

Je crois utile de vous mentionner que pour une première fois, un groupe de 4 personnes candidat-es se présentent en équipe. Vous trouverez le texte général et les particularités de chacune de ces candidatures en page 7.

Maintenant que les personnes candidates sont connues, le débat qui s'enclenche doit être syndical et doit se tenir autour d'enjeux syndicaux. Nous espérons également que la majorité des membres exerceront leur droit de vote en retournant leur bulletin de vote dûment rempli.

Nous profitons de cette publication pour vous rappeler les dernières étapes du calendrier électoral :

23 octobre Envoi corrigé pour l'échéancier des élections

15 novembre Envoi à tous les membres des documents suivants :
édition spéciale du journal « Le Pionnier » **qui paraîtra simultanément sur le site Internet** (www.semb-saq.com)
bulletins de vote
enveloppe de retour pré-adressée et pré-affranchie (casier postal)

Tel que stipulé au bas de la procédure de mise en candidature qui vous a été envoyée par courriel, en succursales, dans la semaine du 10 octobre 2006, seules les personnes qui sont devenues **membres en règle avant le 3 novembre 2006** pourront exercer leur droit de vote lors de la présente élection.

6 décembre Date limite pour **retourner** par courrier les bulletins de vote pour tous les postes en élection. L'enveloppe devant être oblitérée au plus tard en date du 6 décembre par le bureau de poste

11 décembre Comptage des bulletins de vote reçus par le comité des élections

12 décembre Annonce du résultat des élections

18 décembre Installation des personnes élues.

En plus de cette édition spéciale du journal « Le Pionnier », nous vous invitons à consulter le site Internet du syndicat : info@semb-saq.com. Bonne votation !

Syndicalement,

François Juneau
Président des élections, SEMB-SAQ CSN

VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DES ASSURANCES, PRÉVENTION, RÉPARATION ET RÉGIME DE RETRAITE



Benoît MALENFANT

Chers(es) confrères et consoeurs de toutes les régions du Québec,

Je désire, par la présente, vous proposer ma candidature à la vice-présidence responsable des assurances, de la prévention, de la réparation (CSST) et des régimes de retraite du SEMB-SAQ CSN. Ce poste rassemble plusieurs dossiers importants et comporte de grandes responsabilités car il fait directement référence au bien-être physique et psychologique de chacun d'entre nous au sein de nos milieux de travail.

Je suis à l'emploi de la SAQ depuis 7 ans et suis impliqué syndicalement depuis tout aussi longtemps. J'ai acquis mes premières expériences syndicales au GTC de ma division et en tant que divisionnaire syndical. J'ai été amené, par la suite, à être impliqué régionalement dans le développement des GTC puis, en 2003, à donner un coup de main au comité de griefs. J'ai alors perfectionné mes connaissances sur la convention collective et dans les relations de travail. Au printemps 2005, on m'a demandé de m'impliquer en tant que co-responsable du dossier des règlements des 3000 griefs antérieurs à la signature de la convention collective. Après avoir finalisé cet important dossier, j'ai décidé d'accepter une nomination au poste de délégué régional de Montréal par intérim afin d'acquérir une expérience de terrain plus solide. J'ai été officiellement élu à ce poste peu de temps après. D'entrée de jeu, je me suis assuré d'augmenter la présence syndicale dans la région

en comblant les postes vacants de délégués(es) de secteur, de GTC et de divisionnaires syndicaux lors d'une série d'assemblées électorales. Avec le soutien que m'ont apporté les délégués(es) de secteur, j'avais plus de temps à ma disposition pour accepter une nouvelle nomination au poste de conseiller en CSST et réparation, devenu vacant dernièrement. Depuis déjà quelques semaines, je mets beaucoup d'efforts à perfectionner mes connaissances afin de vous offrir un excellent service syndical dans ce domaine.

Je dois aussi vous faire part de mon implication, depuis novembre 2005, au niveau du comité paritaire des assurances. Mon rôle au sein du comité consiste à assister aux réunions et à répondre aux questions quotidiennes des membres au sujet des assurances collectives. Durant cette dernière année, le commentaire qui revient le plus souvent, lorsque je réponds à vos appels, est au sujet des assurances dentaires. Je ne ferai pas d'historique ici, les réguliers se rappellent que nous avons renoncé à cette couverture en assemblée générale il y a quelques années. Toutefois, ce choix a été fait en fonction du refus systématique de la SAQ à assumer une partie des primes reliées à une telle couverture. Je me ferai un devoir de faire comprendre à l'employeur qu'un plan d'assurance incluant les soins dentaires n'est pas un luxe mais un besoin de base pour la majorité d'entre nous. ENSEMBLE, nous devons faire savoir à l'employeur qu'il s'agit là d'une occasion parfaite pour lui de démontrer du respect envers ceux qui sont, en grande partie, responsables des succès de l'entreprise : nous, les employés de magasins et de bureaux de la SAQ. Un effort de l'employeur en ce sens pourrait être le premier pas vers un éventuel regain de confiance mutuelle.

Enchaînons avec un autre dossier majeur : la prévention. Je crois que la santé et la sécurité au travail est primordiale et nécessite une forte représentativité au sein de l'exécutif syndical. C'est ce que je compte faire. Plusieurs décisions de la CSST tel les bancs de caissiers (distribués présentement dans les succursales) et la hauteur maximale des caisses dans les entrepôts (décision récente) sont présentement en analyses et nécessiteront un suivi rigoureux de notre part. Il faut toutefois ne jamais

oublier qu'en prévention, ce sont aussi toutes les petites choses du quotidien sur lesquelles il faut travailler afin d'éviter les blessures et préserver notre intégrité physique. Faisons ENSEMBLE, de la prévention, un outil de tous les jours! De plus, je crois sincèrement que la santé et la sécurité a un rôle important à jouer dans notre bien-être psychologique au travail. Il est tout aussi important de s'occuper de notre santé mentale que physique en s'assurant d'un milieu de travail agréable et respectueux. Je compte mettre plus d'emphase sur cet aspect, souvent négligé, de la santé et sécurité au travail. Une chose est certaine, en prévention, nous formons une grande équipe qui se doit d'être cohérente pour arriver à des résultats positifs. Je m'engage à faire équipe avec vous!

Si la prévention aide, elle ne guérit pas les blessures accidentelles ou les maladies professionnelles causées par le travail. Pour cette raison, il est important de mettre les ressources nécessaires pour assister de façon adéquate les membres aux prises avec le jargon administratif de la CSST, du bureau de révision administrative et de la commission des lésions professionnelles (CLP). Je me ferai donc un devoir de poursuivre mon travail actuel en vous conseillant au mieux de mes connaissances suite à un accident de travail et tout au long des procédures administratives qui s'en suivent. Je m'engage aussi à m'assurer que vous soyez bien représentés lors d'une réintégration du milieu de travail suite à une blessure, une longue absence maladie ou en cas de limitations fonctionnelles. C'est souvent dans ces périodes difficiles, où nous sommes démunis, que nous avons besoin de plus de support et de compassion. Je m'engage à mettre les efforts nécessaires au maintien et à l'amélioration du service humain et personnel rendu aux membres depuis déjà plusieurs années dans ce domaine.

En conclusion, les dernières années n'ont pas été très concluantes sur la juste représentativité des dossiers d'assurances, de réparation (CSST) et de prévention au sein des exécutifs syndicaux. Chaque comité évaluait indépendamment les uns des autres sans grande cohérence globale. Je compte ramener cette cohérence et faire en sorte que tous ces comités

tirent dans la même direction afin d'atteindre notre but à tous : l'amélioration de nos conditions de travail. En collaboration avec les différents intervenants ainsi que les autres membres de l'exécutif, je compte élaborer des stratégies à court, moyen et long termes pour l'atteinte de mes engagements face à nos attentes collectives.

Ensemble, pour un milieu de travail respectueux, sain et sécuritaire,

Benoît Malenfant

Délégué régional de Montréal
Conseiller syndical, CSST, réparation
Membre du comité paritaire des assurances

Formations pertinentes :

Formation sur le harcèlement psychologique donnée par *Consultants Drolet Douville et associés inc.* [17 octobre 2006]

Le Grand Rendez-Vous – Santé et sécurité au travail [11 et 12 octobre 2006]

Conférence 'La posture statique',
Conférence 'Prends soucis de toi-même'

Conférence 'Dans un climat de travail harmonieux, tout le monde y gagne !'

Formation CSN – Exécutif Syndical I. [5, 6 et 7 juin 2006]

Formation CSN sur la Loi sur les Accidents du Travail et les Maladies Professionnelles (LATMP). [29, 30 et 31 mai 2006]

**ÉLU PAR
ACCLAMATION**

SECRETARIAT GÉNÉRAL



Sylvain FAUBERT

VOIR CANDIDATURES EN
ÉQUIPE À LA PAGE 7.



Daniel PLANTE

Il y a longtemps que je milite au sein du SEMB. J'ai été représentant au GTC (groupe de travail consultatif) de la division 22 à Laval et de la division 75 à Montréal. Je me suis occupé des élections et de la formation des représentants au GTC et des divisionnaires syndicaux. J'ai aussi eu la chance de représenter les membres de Laval à titre de délégué régional. Je suis présentement impliqué sur le comité d'équité salariale depuis le mois de janvier 2006. C'est un dossier très complexe qui ne concerne pas seulement les gens de bureaux contrairement à la croyance populaire. Les enjeux sont importants car certaines décisions peuvent influencer considérablement les impacts salariaux lors des prochaines négociations.

Nous savons tous que le prochain mandat au sein de notre exécutif nous rapproche de la prochaine négociation. Je crois qu'il est temps de préparer notre prochaine NÉGO.

Le poste de secrétaire général comporte beaucoup de responsabilités, entre autres : rédiger les procès-verbaux, convoquer les assemblées et être responsable des relations avec les salariés embauchés par le syndicat. Le secrétaire général siège au conseil exécutif et y détient un droit de vote.

Que nous soyons commis de bureau, caissier vendeur, conseiller en vin ou coordonnateur (COS ou CPOS), nous devons penser à l'avenir et je crois que le temps est venu de nous préparer.

Je veux que les dirigeants de la SAQ viennent s'asseoir avec nous, qu'ils parlent des vrais enjeux. Nous devons être présents et leur faire savoir quelles sont nos demandes et nos préoccupations.

Jusqu'à présent, je crois que nous n'avons pas été pris au sérieux ou tout simplement laissés pour compte et je n'aime pas cette attitude de dominants-dominés. Depuis que je travaille à la SAQ, j'ai rencontré des employés bourrés de talents, autant du côté des bureaux que du côté des succursales. Je ne comprends pas que l'employeur ne se serve pas de cette force. Il pourrait, par le fait même, se rapprocher de ses employés et former un cercle de qualité. Non, il préfère faire un sondage en nous posant la question « comment ça va ? ». Pour moi ça ressemble plus à un titre de chanson qu'à un sondage.

Je pense avoir les qualités requises pour bien vous représenter. Après mes études secondaires, j'ai obtenu un diplôme en gestion d'un centre hôtelier de l'institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. J'ai par la suite poursuivi mes études à l'université du Québec à Montréal en gestion du personnel et des relations du travail.

Je suis connu et respecté de l'employeur. Plus question de se mettre à plat ventre devant lui. Il faut qu'il comprenne que c'est nous leurs employés qui sommes les grands responsables de la réussite commerciale de l'entreprise. Ce que nous voulons, c'est être RESPECTÉS. Trop souvent, l'employeur nous prend pour des crétins.

Pour toutes ces raisons et surtout pour la conscientisation de notre responsabilité et de l'évolution de notre syndicat, je demande votre appui.

Merci et au plaisir de vous représenter.

Syndicalement vôtre.

Daniel Plante.
Caissier vendeur
Succursale 23151

*Vous trouverez toutes les informations
sur votre syndicat sur le site :*
www.semb-saq.com

VICE-PRÉSIDENCE RESPONSABLE DES GRIEFS ET DES RELATIONS DE TRAVAIL POUR LES MAGASINS



Joël BEAULIEU

VOIR CANDIDATURES EN
ÉQUIPE À LA PAGE 7.



Simon Mathieu MALENFANT

Camarades, collègues, bonjours.

Le SEMB vit présentement sa quatrième élection en moins d'un an. Les nouveaux statuts et règlements adoptés en salle en juin dernier prévoient maintenant des vices-présidents de fonction et non plus de régions. Ceci permettra une plus grande cohésion des dossiers et une plus grande imputabilité des élus. Or, ce changement a grandement influencé ma décision de poser ma candidature à l'exécutif. Connaissant très bien les dossiers de relations de travail, ses acteurs et l'ampleur de la tâche, c'est une décision à laquelle j'ai longuement réfléchi. Aujourd'hui, je me sens prêt à franchir un pas de plus en m'impliquant davantage dans la vie syndicale.

J'ai fait mes débuts à la SAQ en avril 2001. C'est un peu avant d'avoir acquis mes 300 heures comme temps partiel que j'ai amorcé ma militance au sein du SEMB. Un an plus tard, je devenais membres du GTC de la division 68 pour ensuite occuper le poste de divisionnaire pendant une autre année. En février 2004 j'ai été mandaté au bureau du SEMB pour y effectuer du travail clérical durant lequel j'ai aidé à faire épargner des milliers de dollars au syndicat en épluchant les relevés de libérations syndicales et en retraçant les erreurs qui étaient majoritairement des dégustations [code de paie 39] chargées par erreur en libération syndicale [code de paie 49]. En septembre 2005 on m'a fait confiance pour occuper le poste de Gestionnaire Syndical de Gasper, poste que j'occupe encore à ce jour. Je me suis aussi vu confier plusieurs autres dossiers plus mineurs mais tout aussi importants. J'ai été membre du comité de création des postes 16-19,5 et je suis fier du travail que nous avons accompli. Nous avons luttés ensemble pour obtenir plus de postes ne comportant que 2 jours afin

d'améliorer l'horaire de travail et la qualité de vie de nos confrères et consoeurs. J'ai insisté pour que les horaires ne soient plus en retard le jeudi, j'ai aussi fait tout ce qui était en mon pouvoir pour faire réduire le chevauchement des besoins dans les horaires GASPER.

Dans mon rôle, je me suis efforcé de repérer et de dénoncer tous les accros que le logiciel fait à la convention collective. Une de mes priorités a été, et est toujours, de dénoncer ce que l'on appelle le 'brassage des intégraux'. Cette fonction du logiciel GASPER provoque beaucoup de frustration en faisant en sorte que souvent, le plus bel horaire n'est pas attribué aux plus anciens. D'autres problèmes existent aussi dans l'assignation de GASPER tel : l'attribution erronée des repas, la priorité des intégraux éclatés dans les succursales désignées et l'ancienneté lors de la substitution et j'en passe. J'ai fait des recommandations à l'exécutif syndical pour faire enlever le 'morcellement opportuniste' du logiciel qui fait en sorte que les horaires soient encore plus inhumaines qu'elle ne le sont déjà. De plus, je crois sincèrement avoir amélioré le service offert aux membres et divisionnaires syndicaux. Je me suis efforcé de répondre à toutes les questions qui m'ont été posées, j'ai impliqué au maximum les divisionnaires syndicaux dans le processus de relances d'horaires. J'ai toujours pris le temps d'expliquer et d'aider les membres qui avait des questionnements sur l'assignation ou sur l'utilisation du logiciel GASPER. J'ai aussi apporté plusieurs de vos demandes au comité Gasper afin d'améliorer le logiciel. Mon expérience à titre de gestionnaire syndical de Gasper m'a permis de faire connaissance avec des centaines de personnes de partout au Québec et ainsi être en contact avec différentes réalités.

Je suis de ceux qui croit aux GTC et aux divisionnaires syndicaux, trop souvent laisser à eux même. L'employeur fait souvent preuve de manque de respect envers nos GTC et nos divisionnaires. Vous êtes des délégués syndicaux et je promets de vous défendre et de vous appuyer au même titre que les délégués régionaux dans leur mandat. Je ne tolérerai pas que mes GTC soit bafoués ou que l'employeur les empêche de faire

leur travail correctement. Vous êtes un rouage important des relations de travail et l'employeur doit le comprendre! Je m'engage aussi à vous fournir plus d'outils afin de faciliter votre travail et vous donner plus de confiance face à l'employeur. Depuis la signature de notre contrat de travail au début 2005, l'employeur n'a jamais cessé de retarder toute discussion sérieuse au sujet des interprétations de clauses importantes de la convention collective. Celui-ci n'est disposé qu'à régler les points mineurs ou ceux qui font bien son affaire. Pendant ce temps, on ne s'entend sur a peu près aucune interprétation en litige et le comité de relations de travail empile les questions en stationnement. Présentement, la SAQ et le SEMB ne s'entendent pas sur un très grand nombre d'interprétations. Il faut amener la SAQ à nous entendre et à comprendre que c'est par la bonne foi et en posant des gestes concrets que l'on obtient la confiance de ses employés. Personne n'est gagnant à vivre dans les zones grises et les questions sans réponse, nous, les artisans de la réussite commerciale de l'entreprise, voulons des RÉPONSES!

Pour ce mandat, il est pour moi de la plus haute importance d'obliger la SAQ à respecter les employés et à redresser les relations de travail pour être solide et bien positionner pour les négociations futures. Régler le courant et foncée vert l'avenir! Il y a beaucoup à faire au SEMB afin d'obtenir de meilleures conditions et de plus belles horaires de travail. Nous devons travailler à la création de postes réguliers simple en succursale et à rapatrier et préserver les postes bureaux. Si je suis élu, je m'engage à faire preuve de plus de transparence et à travailler pour une diffusion plus efficace et plus rapide de l'information sur l'avancement des dossiers et des enjeux importants. Plus d'informations amène plus de mobilisation!

Je me nomme Simon Mathieu Malenfant, je suis honnête, travaillant, combatif et j'ai les compétences requise pour améliorer l'état des relations de travail au SEMB.

Simon Mathieu Malenfant,
Gestionnaire syndical de Gasper

VICE-PRÉSIDENCE RESPONSABLE DE LA VIE SYNDICALE, DE LA MOBILISATION ET DE L'INFORMATION



Jonathan BÉRUBÉ

Chers confrères et consœurs,

La mobilisation actuelle des membres de notre syndicat n'est pas très reluisante. Plusieurs d'entre vous ressentent encore des frustrations suite à notre dernier conflit de travail. D'autres se sont sentis un peu abandonnés par notre syndicat après la grève, résultant du manque de communication entre le syndicat et ses membres. La situation semble s'être légèrement améliorée, mais il reste encore beaucoup de chemin à faire avant d'obtenir un niveau de mobilisation suffisant pour relever les grands défis qui s'annoncent pour nous.

J'ai décidé de me présenter à ce poste, parce que je crois pouvoir apporter des solutions originales et efficaces aux problèmes que nous devons surmonter.

Voici donc les grandes lignes de mon programme :

D'abord au niveau de la communication, je crois qu'une refonte en profondeur du site Internet, afin de le rendre plus interactif, s'impose : Par exemple, l'ajout d'un forum de discussions. Ce forum de discussions vous permettra de poser publiquement des questions aux différents délégués et officiers syndicaux, mais aussi de débattre ensemble des différents enjeux qui nous concernent, comme la privatisation par exemple. Il serait aussi possible d'y créer un système de messagerie électronique entre les membres. Notre site Internet peut être un outil puissant et peu coûteux mais actuellement, il est sous-utilisé et conséquemment, trop peu fréquenté.

À terme, je souhaiterais faire paraître régulièrement une version électronique du Pionnier (cette dernière s'avérerait beaucoup moins coûteuse), réservant ainsi la version papier pour les élections. La version électronique du Pionnier devrait aussi, normalement, faciliter l'envoi d'articles par les membres. Ce nouveau Pionnier pourrait ainsi couvrir les différentes réunions syndicales, les dossiers sur les sujets chauds de même que les enjeux particuliers des différentes régions. Ce pourrait faciliter la compréhension entre les membres d'un bout à l'autre du Québec. Il devrait aussi être possible pour les membres de commenter les différentes nouvelles.

Un de mes objectifs est aussi de tenter d'améliorer nos relations avec les autres syndicats de la SAQ en vue des combats que nous devons peut-être livrer ensemble. La privatisation est ici encore un bon exemple.

Ensuite, j'aimerais améliorer l'accueil de nos nouveaux membres. Les directeurs abusent trop souvent de leur naïveté, leur bonne foi et leur ignorance de notre convention collective pour leur en passer des p'tites vites. Il est temps de les informer de leurs droits, de les sensibiliser à nos combats et les initier à notre riche histoire.

Pour continuer dans la lignée, je voudrais aussi donner un effort supplémentaire pour faire élire des GTC, des divisionnaires et des délégués de succursale à la grandeur du Québec sans oublier de les former.

Je désire aussi impliquer notre syndicat dans des événements sociaux pour les membres, qui pourrait constituer tout simplement d'un pique-nique entre membres, des activités de financement et remettre la Guignolée à l'ordre du jour. Le but étant de rapprocher les membres et chercher à recréer la grande solidarité entre les membres du temps de la grève, sans le froid, la pluie et les clients « chiants ».

La mobilisation de tous les membres de notre syndicat est indispensable si on veut espérer pouvoir vaincre le spectre de la privatisation, mais aussi pour améliorer notre sort collectif : que se soit en obtenant des aménagements à l'article 8 digne de ce nom ou pourquoi pas même les assurances dentaires et optiques que l'on réclame infructueusement depuis maintenant trop longtemps.

Il nous faut aussi, dès maintenant commencer à penser à la prochaine négociation, la préparer, afin d'être fin prêt en 2009, et réussir à obtenir gain de cause, sans avoir recours à une nouvelle grève si possible.

Je vous invite à venir discuter avec moi des détails de mon programme, poser des questions ou même faire des suggestions sur le petit forum de discussions que j'ai fait pour cette occasion à l'adresse suivante :

<http://jberubeseemb.conceptbb.com/>

Jonathan Bérubé,
COS 16-19.5 du 23091

GTC de la division 16 de 2002 à 2005

GTC de la division 66 de septembre 2005 à 2006

Délégué de secteur du Sud-Ouest de Montréal de l'automne 2004 à l'automne 2005

Délégué syndical du « shotgun » de 2005 pour l'Outaouais, l'Estrie et Montréal

À l'emploi de la SAQ depuis février 2001

Détenteur d'un BAC en histoire de l'UQAM



Katia LELIÈVRE

VOIR CANDIDATURES EN ÉQUIPE À LA PAGE 7.

CANDIDATURES EN ÉQUIPE

Chers collègues,

Nous sommes une équipe mixte de deux gars, deux filles qui provenons de trois régions différentes : Québec, Laval et Gatineau. Nous avons tous des expériences différentes, des compétences particulières et des statuts différents. Deux employées à temps partiel une en succursale et l'autre dans les bureaux, un régulier et le dernier est un régulier composé.

Nous sommes aussi différents les uns des autres que vous l'êtes de vos collègues, pourtant nous avons tous les quatre le même but.

Nous voulons améliorer les conditions de travail des employés. La mobilisation, la solidarité et la transparence du syndicat, nous y croyons. Nous avons déjà amorcé le travail car nous sommes tous de l'exécutif actuel. Nous travaillons bien ensemble, dans le respect des opinions de chacun et croyons qu'il devrait toujours en être ainsi pour sauvegarder la démocratie d'un syndicat et s'assurer de bien représenter nos membres. Déjà, depuis nos élections respectives, nous occupons les postes pour lesquels nous vous demandons votre appui.

Sylvain FAUBERT

SECRETARIAT GÉNÉRAL

J'ai hérité de cette tâche en surplus du poste de Vice-Président région que j'occupe actuellement. Très ordonné et rigoureux, j'ai produit tous les procès verbaux des exécutifs et des conseils généraux depuis un an. Il s'agissait d'un travail colossal surtout pour le conseil général. J'ai reçu une mention honorable de la part des délégués pour le travail accompli à cette occasion. De plus, j'ai un sens de l'organisation exceptionnel autant pour la gestion du travail du bureau de Montréal que pour les conseils généraux. J'ai orchestré la tournée provinciale du printemps passé et mis sur pied un plan de travail pour le comité exécutif. Je suis responsable des comités de l'équité salariale, santé-sécurité, agences et membre du comité de soutien.

Katia LELIÈVRE

VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DE LA VIE SYNDICALE, DE LA MOBILISATION ET DE L'INFORMATION

Idéaliste, je crois que la vie syndicale et la mobilisation, qui sont essentiels à la santé d'un syndicat, peuvent être retrouvées et que nous pouvons devenir plus fort que nous ne l'avons été depuis très longtemps. Pas du jour au lendemain, mais un jour à la fois. Il faut d'abord se connaître avant de s'entraider. L'information est à mon avis la clé de cette réussite et à ce sujet j'ai beaucoup de projets. Puisque le budget restreint ne permet pas d'imprimer plusieurs Pionnier par année, je crois que la solution est d'en faire un journal virtuel avec des lettres d'opinion et des sujets informatifs. De plus, des activités régionales seraient organisées pour faciliter la communication entre les membres et ainsi augmenter la solidarité. Actuellement, je suis Vice-Présidente Montréal et responsable des comités de vêtement, de mouvement de personnel et membre du comité des agences.

Joël BEAULIEU

VICE-PRÉSIDENT RESPONSABLE DES GRIEFS ET DES RELATIONS DE TRAVAIL POUR LES MAGASINS

Je m'occupe de ce volet depuis presque un an. Raisonnable et logique, j'ai appris à déchiffrer la convention collective et y donner des interprétations syndicales. L'essentiel de ma tâche jusqu'à présent fut de trouver des solutions aux divergences d'interprétation des textes de la convention collective en plus de veiller à faire respecter les droits des employés suspendus ou congédiés. Je suis actuellement Vice-Président Québec, responsable du comité de relation de travail, du comité de grief central et membre du comité de soutien. À très court terme, je crois que mes connaissances approfondies de la convention collective seront d'une aide précieuse pour préparer le projet de la prochaine négociation."

Gina PROULX

VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DES GRIEFS ET DES RELATIONS DE TRAVAIL POUR LES BUREAUX

Tenace et généreuse, je m'investis sans compter mes heures. J'ai souvent revendiqué pour les employés de bureaux. Dans les nouveaux statuts et règlements, j'ai tenu à avoir deux délégués de région et un V-P pour les bureaux malgré les arguments des membres du conseil général au sujet de la représentativité. Je peux être très persuasive. Pour moi, les bureaux, ce ne sont pas que des postes, ce sont avant tout des gens qui ont des droits et qui méritent d'être défendus. J'ai travaillé de pied d'œuvre pour le dépôt de la requête en accréditation des 84 postes du SPTP. Actuellement, en plus d'être Vice-présidente pour les bureaux Québec, je suis en charge du comité de relation de travail et du comité de griefs pour les bureaux.

Comme vous pouvez le constater, chacun de nous a des forces particulières. Chacun de nous croit au syndicat, à la force de la conviction et à l'immense pouvoir de la solidarité. C'est avec humilité que nous vous demandons de nous réélire, afin que nous puissions continuer à faire ce que nous aimons tant : travailler pour vous.

Syndicalement vôtre

Sylvain Faubert
succ 23301
Gatineau

Katia Lelièvre
succ 23121
Laval

Joël Beaulieu
Succ 33507
Québec

Gina Proulx
Bureau
Québec

**VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE
DES GRIEFS ET DES RELATIONS DE TRAVAIL POUR LES BUREAUX**



Gina PROULX

**VOIR CANDIDATURES EN
ÉQUIPE À LA PAGE 7.**

**ÉLUE PAR
ACCLAMATION**

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES (3 POSTES)



France FORTIN

Je vais être courte et précise.
Mon nom est France Fortin et je travaille à la SAQ depuis 9 ans à la comptabilité-détail de Québec et j'ai un poste régulier depuis 1998.

Pourquoi je veux m'impliquer.
Avec mon expérience passée dans différents comités et ayant le souci du détail et de l'intégrité, je trouve important de mettre mes connaissances au profit du syndicat.

La décision de me présenter n'a pas été facile. Par contre, dans le but de montrer une grande transparence et de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'abus, je suis la personne toute désignée pour occuper ce poste.

Partage des informations.
Tous les membres auront droit de voir les états financiers du syndicat. Il est primordial de savoir où notre argent est investi et pour quelle raison. Il faut dire non aux dépenses inutiles.

Je m'engage à répondre à vos attentes et vous remercie d'avoir pris le temps de me lire.

France Fortin
Commis IV
Comptabilité-détail

**ÉLUE PAR
ACCLAMATION**

Avis du Comité d'élection:

Il est important de préciser qu'afin d'éviter que vos bulletins de vote ne soient rejetés par le comité d'élection, vous devez **absolument remplir toutes les conditions suivantes :**

- Vous devez absolument retourner les bulletins de vote au **CASIER POSTAL** indiqué sur l'enveloppe pré-affranchie (incluse avec votre bulletin) **ET non pas venir le porter vous-même NI le poster au bureau du syndicat.**

- Chaque **enveloppe de retour** devra contenir **3 bulletins de vote maximum**, soit 1 bulletin secrétariat général, 1 bulletin vice-présidence responsable de la vie syndicale, de la mobilisation et de l'information et 1 bulletin vice-présidence responsable des griefs et des relations de travail pour les magasins. **(N.B. Pour les employé-es de bureaux, 2 bulletins de vote seulement).**

- Vous ne devez **rien écrire** sur votre bulletin de vote, **SAUF** tout signe (quel qu'il soit) pourvu qu'il apparaisse à l'intérieur du cadre prévu pour indiquer le candidat choisi, soit la **case ronde à droite.**

- Vous **ne devez pas identifier votre nom** sur les bulletins de vote **NI** sur l'enveloppe de retour.

- La date de fermeture du vote est le **6 décembre 2006. L'enveloppe devra être oblitérée au plus tard le 6 décembre, par le bureau de poste.**

Le comité d'élection tient à vous aviser que tous les textes ont été reçus et retranscrits tel quel dans le journal et se dégage de toute responsabilité quant à leur contenu. Les textes sont la responsabilité des candidats.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec le comité d'élection aux numéros de téléphone suivants : **(514) 849-7754 ou 1-800-361-8427 poste 250.**

N.B. Vous trouverez en page 7, le texte commun de 4 personnes candidat-es qui se présentent en équipe.

LE PIONNIER

Journal publié par
Le Syndicat des employé-e-s de
magasins et de bureaux de la SAQ (CSN)

1065, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3J3

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du
Québec

« La forme masculine est utilisée pour alléger le texte »

514.849.77.54

ou ligne directe, pour l'extérieur de
Montréal : 1.800.361.84.27

Télécopieur : 514.849.79.14

Courriel : lepionnier@semb-saq.com

www.semb-saq.com

Collaborateurs : Louise LUSSIER SEMB SAQ - CSN
Luc MARCHAND SEMB SAQ - CSN
François JUNEAU FEESP - CSN
Manon PERRON CCMM - CSN

Infographiste : Michael Schneider